

15 février 2021

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROHRWILLER

Adressée individuellement à chaque Conseiller pour la réunion qui aura lieu le 18 février 2021

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2021
3. Demande de subvention DETR auprès de l'Etat pour les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire
4. Désignation de délégués au Syndicat de Lutte contre les Moustiques

SEANCE du 18 février 2021

L'an deux mille vingt, le seize février à dix-neuf heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni à huis clos le conseil municipal de la commune de ROHRWILLER à la salle des fêtes

<i>Conseillers élus</i>	<i>19</i>
<i>Conseillers en fonction</i>	<i>19</i>
<i>Conseillers présents</i>	<i>14</i>
<i>Conseillers absents :</i>	<i>5 (dont 3 pouvoirs)</i>

Sous la présidence de M. le Maire SUTTER Laurent ***Conseillers présents : Madame FREY Jessica – M. CAILLARD Christian – M. VOIRIN Jean- Louis - M. MOUGENOT Dominique – Mme KLEIN Sandra - Mme JUNG Henriette – M. WALKER Michel – Mme KLEIN Amandine – Mme BUISSON Estelle - Mme DEMOGEOT Sylvie – Mme HEYER Carine – Mme MOSSER Tania – M. GESCHWINDENHAMMER Denis – M. MAURICE Steve***

Absents excusés : M. KNITTEL Michel (donne pouvoir à M. CAILLARD Christophe) M. WURTZ Christophe (donne pouvoir à M. GESCHWINDENHAMMER Denis) M. AUBRY Loris (donne pouvoir à M. MOUGENOT Dominique) Mme BUISSON Estelle Mme HOHWALD Sylvie

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Il a été procédé conformément à l'art. L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Jessica FREY a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptée.

2) Approbation du procès-verbal de séance du 26/01/2021

Le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2021 a été transmis à tous les conseillers municipaux. Le Conseil Municipal décide à 11 voix pour et 4 abstentions d'approuver le procès-verbal.

3) Demande de subvention DETR auprès de l'Etat pour les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire

La commune envisage des travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire en été 2022. Le cout global prévisionnel du projet est de **289 067.97** € HT, dont 251 425.43 HT de travaux. La commune sollicite l'attribution d'une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 59 % selon le plan de financement prévisionnel suivant :

- DETR	124 724.05 €
- CLIMAXION	40 000.00 €
- DEPARTEMENT	36 416.00 €
- Commune de Rohrwiler	50 285.08 €

Après avoir entendu les explications données par M. le Maire, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité

- d'adopter les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire,
- d'adopter le plan de financement présenté ci-dessus,
- d'autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat, au titre de la DETR 2021 d'un montant de 124 724.05 €
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce projet.

4) Désignation de délégués au Syndicat de Lutte contre les Moustiques

Suite à la délibération du 22 janvier 2019 concernant l'adhésion au Syndicat de Lutte contre les Moustiques, il convient de désigner des délégués au sein de la commune de Rohrwiler.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité désigne

- Monsieur CAILLARD Christian
- Monsieur MOUGENOT Dominique

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 18 février 2021 à 21 heures 00.

Le Maire :

Laurent SUTTER

Les membres :

CAILLARD Christian - Adjoint	
FREY Jessica - Adjointe	
MOUGENOT Dominique - Adjoint	
KLEIN Sandra - Adjointe	
HOHWALD Sylvie	Excusée
VOIRIN Jean - Louis	

KLEIN Amandine	
MAURICE Steve	
HEYER Carine	
KNITTEL Michel	Excusé
JUNG Henriette	
WALKER Michel	
BUISSON Estelle	Absente
AUBRY Loris	Excusé
MOSSER Tania	
GESCHWINDENHAMMER Denis	
DEMOGEOT Sylvie	
WURTZ Christophe	Excusé